# TOURCOING

**La journée du dimanche 29 juin :**

*Marché.*
*Musée de 10 h. à 1 h.*
*Caisse d'épargne, de 9 h. à 11 h. ½.*
*Bibliothèque communale de 10 h. à midi.*
*Bibliothèque populaire de 10 h. à midi.*
*Bibliothèque catholique, 16, rue des Orphelins, de 10 h. à midi.*
*Consultations juridiques municipales, à l'Institut Social, de 10 h. à midi.*
*Secrétariat du Peuple, Maison des Œuvres, 85, rue des Ursulines, de 9 h. à 11 h.*
*Œuvre de Saint-François-Régis, 85, rue des Ursulines, de 7 h. ½ à 9 h. du matin.*
*A 2 h., Courses de Tourcoing.*
*Tir National: ouverture du concours fédéral des Sociétés régionales. Le soir, à 7 heures, banquet Fêtes du Blanc-Seau.*
HALLUIN. — *Midi et demi, banquet Groussau.*
MARCQ-EN-BARŒUL. — *3 h ½, grand cortège. Fête de Lourdes.*

## Au Conseil Municipal

Ce fut vendredi soir une séance presqu'uniquement financière. On adopta les comptes et budgets du collège des jeunes filles, du service des eaux, des Hospices, du Bureau de bienfaisance et surtout le compte administratif du maire pour 1912.

Tous ces comptes ne suscitèrent guère d'observations de la part de la minorité qui semblait d'ailleurs beaucoup plus calme qu'à l'ordinaire. Elle approuva même le comjte du maire, elle qui n'a pas voulu voter le budget!

***

Il y avait pourtant des remarques à faire. Dans le budget des Hospices, par exemple, on parle incidemment d'une somme de 108.516 fr. 31 provenant de la loterie de liquidation et on ne donne aucune explication. Il y avait là des précisions à obtenir.

Les Tourquennois n'ont pas su grand'-chose en effet des résultats donnés par cette loterie. Dans la séance du 20 septembre 1911, M. le maire a bien annoncé l'emploi qui serait fait d'une somme de 254.101 francs allouée par arrêté ministériel sur le produit net de 400.320 francs revenant à la ville sur la première émission; mais depuis lors on n'a jamais su ce qui avait été fait du reste.

Une deuxième émission a également produit des recettes, connues pour Roubaix, mais restées inconnues pour Tourcoing. Les 108.516 fr. 31 se rapportent sans doute à cette deuxième tranche de la loterie, mais on ne sait s'ils ont été employés ni comment ils l'ont été.

C'est peut-être avec ces fonds que les Hospices feront leur meunerie, dont on a parlé vendredi?

A Roubaix, la ville a touché aussi une somme d'une trentaine de mille francs sur le partage des lots non réclamés de cette même loterie. Tourcoing a-t-elle touché quelque chose?

Pourquoi donc le Conseil n'a-t-il été tenu au courant que de l'emploi des premiers fonds et pas des autres?

L'administration voudra sans doute donner bientôt satisfaction à cette légitime curiosité des Tourquennois.

***

Les comptes du collège de jeunes filles sont aussi intéressants à plus d'un point de vue.

Pour l'internat et l'externat les recettes ont été de 105.648 fr. 93 et les dépenses de 102.013 fr. 21 soit un excédent de 3.635 fr. 72 seulement. Or la rétribution collégiale des élèves n'a été que de 44.351 fr. 40 et il a fallu 12.748 francs de l'Etat et 29.105 de la ville pour aider le collège à établir son budget sans déficit.

Mais on sait que pour les œuvres de laïcisme, rien ne coûte. Que d'argent n'a-t-il pas déjà été dépensé pour ce collège qui ne recevait pas un sou de la ville quand les religieuses qu'on en a chassées y donnaient un enseignement suivi par un nombre bien plus considérable d'élèves que celui d'aujourd'hui.

Qu'on se rappelle qu'il fallut près d'un million pour l'installation de cette école.

M. le maire n'a-t-il pas dans la même séance rappelé aussi que les patronages et œuvres post-scolaires avaient coûté à eux seuls 306.400 francs!

Quand pour certaines œuvres et dans un but trop évident de combat on dépense ainsi sans compter, est-il étonnant alors qu'on arrive à des budgets à peine en équilibre et qui savent difficilement supporter d'autres dépenses aussi nécessaires comme celles d'assistance, celles d'augmentation des traitements des employés municipaux qui sont indiquées par M. le maire comme étant surtout celles qui ont alourdi le budget.

***

Il est grand temps en tous cas de prêcher la prudence et les économies. On aurait peut-être bien fait de commercer plus tôt à les pratiquer.

Les chiffres du compte administratif sont en effet assez alarmants. M. le maire dit seulement « peu satisfaisants ». Mais il ajoute plus loin « nous ne nous faisons pas d'illusion sur les difficultés qui pourraient occasionnellement en résulter » et « nous serons très gênés pour faire face jusqu'à la fin de l'année aux besoins éventuels que le budget primitif n'a pu prévoir ». C'est bien un cri d'alarme.

M. le maire accuse cependant encore un boni de 77.600 francs. Mais il l'obtient en comptant 158.000 francs de recettes qu'il qualifie « susceptibles d'être réalisées ». Ces sommes se réfèrent en grande partie à des subventions de l'Etat. Si M. le maire a des engagements précis du gouvernement, il peut évidemment en faire état dans ses comptes et porter ces sommes à l'actif de son bilan; mais a-t-il des engagements formels? Ce mot « susceptible d'être réalisé » peut être interprété dans divers sens et ne rassure pas sur la certitude de la recette. Si alors ces recettes sont incertaines, les 158.000 francs qui manqueraient, absorberaient et au delà le boni de 77.000 francs pour faire un déficit de 80.000 francs.

De cela les conseillers de la minorité ne s'aperçurent pas. Ils se contentèrent d'observations de détail plus ou moins intéressantes.

Espérons, en tous cas, que ces sommes seront payées par l'Etat. Voilà déjà longtemps qu'on les escompte. Elles ne viennent vraiment pas vite, et M. le maire en a pourtant un si grand besoin.

F. D.

## LA DIVISION DE TOURCOING EN QUATRE CANTONS

Dans une dernière séance du Conseil d'arrondissement, M. Arthur Pierpont avait émis un vœu qui fut adopté, tendant à obtenir la division de Tourcoing en quatre cantons. Ce vœu a été transmis à la municipalité de Tourcoing par le Préfet. C'est pourquoi M. le Maire a voulu exposer la question au Conseil municipal à huis clos, vendredi, à la suite de la réunion. S'aidant du plan de la ville, M. Dron a exposé ce qui pourrait être fait à propos de ce projet. On a notamment envisagé la division en deux parties du canton Sud. Celui-ci pourrait subsister avec les communes de Marcq, Bondues et Mouvaux, le Blanc-Seau et la Tossée jusqu'à la gare. L'autre partie Sud-Ouest se composerait du Tilleul et du Virolois. Les autres cantons resteraient à peu près les mêmes qu'aujourd'hui. Le canton Nord-Est conserverait Neuville, avec la Croix-Rouge et la Marlière; le canton Nord la partie des Phalempins, avec les communes Halluin, Roncq, Linselles et Bousbecque. Il est bien entendu qu'aucune délimitation n'a été arrêtée.

La question sera étudiée de plus près dans une prochaine séance du Conseil municipal. A cet effet, un plan spécial sera soumis préalablement aux conseillers municipaux avec un rapport explicatif.

## LES FÊTES DU BLANC-SEAU

### LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Nous n'avions en rien exagéré en signalant l'importance des fêtes organisées par le Comité du Blanc-Seau; la retraite aux flambeaux qui s'est déroulée hier soir en est la preuve.

Ce fut un succès complet; une foule nombreuse admirait ce cortège lumineux à la fois gracieux et réussi et d'un très bel effet. La plus grande animation régnait partout.

Aujourd'hui, dimanche, a lieu le Festival et le concours de pêche et il ne fait point de doute, si le temps se montre clément, qu'il y aura affluence de promeneurs au Blanc-Seau.

Rappelons brièvement le programme de cette belle journée de fêtes :

A 2 h. 45, quai des Canotiers: formation du cortège des sociétés de pêche. A 3 h., concours de pêche à la ligne. A 3 h., formation des groupes de sociétés musicales (barrière du Blanc-Seau, rue de la Makellerie et fort Vanoutryve). A 3 h. 1/2, cortège des groupes. A 4 h., défilé des sociétés et exécution de chants patriotiques par les élèves des écoles publiques du Blanc-Seau. A 4 h. 1/2, grands concerts sur la Place, au Fresnoy et rue Derégnaucourt. A 10 h. 1/2, boulevard Descat, grand feu d'artifices.

Les habitants sont invités à pavoiser et à décorer leurs habitations; des primes importantes seront décernées par une commission spécialement nommée à cet effet.

Les déshérités n'ont pas été oubliés, la petite fleur sera vendue au profit des œuvres des « Dames charitables » et de « la Brouette à la Mer ».

**UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE A L'HOPITAL-CIVIL EN L'HONNEUR DE M. LE DOCTEUR CATTEAU.** — M. le docteur Catteau, qui était attaché depuis une vingtaine d'années à l'Hôpital-Civil de Tourcoing, va prendre sa retraite. C'est pour lui exprimer toute sa sympathie que la Commission administrative de l'Hôpital-Civil se trouvait réunie samedi matin, à dix heures et demie, dans une des salles de l'établissement hospitalier.

Etaient présents : MM. Cyrille Desbouvries, vice-président; Cruque-Masurel, Léon Salembien, administrateurs; MM. Jules Lahousse, économe des Hospices, et Lecomte, directeur de l'Hôpital; MM. les docteurs Julien, Huriez, Pollet, médecin de l'Hôpital.

M. Cyrille Desbouvries, après avoir excusé M. Gustave Dron, député-maire, président de la Commission, empêché d'assister à cette cérémonie, s'est exprimé en ces termes :

Monsieur le Docteur,

Permettez-moi avant l'expiration de vos fonctions actives de vous exprimer les regrets que notre administration éprouve de ne pouvoir retarder l'application de prescriptions réglementaires qu'elle est obligée d'exécuter plus strictement à mesure que s'accroît l'importance de ses établissements, mais si elle est heureuse de dire que l'âge ne vous a rien ôté de l'activité dont vous avez toujours fait preuve et de constater qu'elle n'a eu qu'à se louer des relations qu'elle a eues avec vous, elle n'a pas le droit de méconnaître la force de certaines considérations qui imposent une limite d'âge pour l'examen médical hospitalier. *Il me reste donc un devoir à remplir*, c'est celui de vous exprimer toute la reconnaissance de la Commission administrative pour les services appréciés que vous avez rendus pendant les 21 années que vous avez été chirurgien de l'hôpital. Soyez persuadé aussi que les nombreux malades et blessés que vous avez soignés gardent le meilleur souvenir de la science et du dévouement que vous avez apportés à leur guérison, ce qui vous donne un titre de plus à notre gratitude. La Commission a décidé de vous nommer médecin honoraire de l'hôpital, elle espère que vous reviendrez souvent dans cette maison où vous vous êtes toujours efforcé d'adoucir les souffrances des malheureux; elle vous prie de bien vouloir accepter cette médaille comme gage de sa gratitude.

Très touché de ce témoignage de sympathie, M. le docteur Catteau a remercié les membres de la Commission administrative de l'Hôpital de leur délicate pensée et du souvenir qu'ils ont bien voulu lui offrir et qu'il gardera précieusement comme le gage de la meilleure amitié.

**DANS LA GENDARMERIE.** — M. Jeannelle, de Tourcoing, est nommé gendarme à Samer (Pas-de-Calais).

**UNE MEULE ÉCLATE. — UN OUVRIER BLESSÉ A LA FIGURE.** — Un accident d'une certaine gravité, s'est produit samedi matin, dans l'atelier de M. Dilliers, maréchal-ferrant, rue de l'Amidonnerie. Vers sept heures, un forgeron, M. Gustave Herman, âgé de 20 ans, était occupé à enlever les bavures d'une pièce de tôle dite « tête de brouette », sur une meule en pierre d'émeri actionnée par le monteur à gaz, quand soudain celle-ci éclata et l'un des éclats l'atteignit à la joue droite lui occasionnant une grave blessure par laquelle le sang s'échappa en abondance. Les camarades du jeune homme lui portèrent aussitôt secours. Transporté chez le patron, il reçut peu de temps après les soins de M. le docteur Playoust. Le praticien releva des plaies à la joue et à l'arcade sourcilière, ainsi qu'une fracture cérébrale. Sous réserve de complications, M. le docteur Playoust a conclu à un repos de trente jours. Le blessé qui avait eu une syncope a été admis d'urgence à l'hôpital civil.

**MESDAMES** avant votre départ à la mer, visitez Magasins Bonneterie Moderne, rue de Tournai, Tg. Manteaux pour dames et costumes enfants nouveautés. 57074d

**LES FÊTES DES QUARTIERS DES FRANCS.** — La fête du 15 et 17 août prochain s'annonce comme devant être très brillante et dépasser toutes les précédentes. Le Comité qui a organisé les fêtes l'an dernier, se réunira lundi prochain, à 8 heures et demie du soir, au Café des Francs, chez M. Jules Vandenberghe, rue de Paris, 235; les membres adhérents désirant faire partie du Comité de la fête sont invités à assister à cette réunion.

**NOUS APPRENONS** que la **Banque Suisse et Française à Paris**, va ouvrir une succursale à Lille avec agence à Tourcoing. Les opérations commenceront prochainement : à Lille : **101, r. Nationale,** dans des locaux provisoires et à Tg, 12, pl. Ch.-Roussel. 82529

**LE TRAMWAY QUI DÉRAILLE.** — Dans l'après-midi d'hier, vers trois heures et quart, le tramway Mongy de la ligne de Roncq à Leers, a déraillé, rue de Tournai. Ce n'est qu'après un travail qui dura une demi-heure, que la voiture put être remise en circulation. Pendant ce temps, le service des voyageurs des lignes de RoubaixTourcoing, se fit par transbordement.

**PHARMACIENS DE GARDE** pour le dimanche 29 juin, à partir de midi : MM. Courtin, 2, rue des Carliers; Decrême, 61, rue St-Jacques.

### MARCQ-EN-BARŒUL

## LA FÊTE DE LOURDES

### LE CORTÈGE D'AUJOURD'HUI

Aujourd'hui dimanche Marcq-en-Barœul verra se renouveler les grandioses manifestations qu'on a tant admirées les années précédentes à Wambrechies, à Wattrelos, à Hallennes et ailleurs.

C'est la fête d'été de Notre-Dame de Lourdes, dont l'organisation a été confiée cette année au Comité du Train Bleu de Tourcoing, et pour fêter dignement la Vierge de Lourdes, le Comité a préparé des merveilles.

Il a mis en œuvre toutes les bonnes volontés et il a composé un immense cortège historique et religieux, dont l'idée générale est de représenter la protection de la Sainte-Vierge sur la Contrée, sur le Diocèse et sur la France.

Sur la Contrée et sur le Diocèse, on y voit paraître N.-D. de la Marlière, N.-D. de l'Usine, N.-D. des Victoires, N.-D. des Malades, N.-D. de la Treille, N.-D. de Grâce entourées de leurs pages, de leurs fleuristes, et des associations qui leur sont consacrées.

Sur la France : c'est, pour répondre au vœu de Louis XIII, consacrant la France à la Ste-Vierge, l'histoire des apparitions de la Sainte-Vierge: la Médaille Miraculeuse, N.-D. de la Salette, N.-D. de Pontmain, N.-D. de Miséricorde et N.-D. de Lourdes.

La Vierge invoquée sous ces différents vocables sera représentée sur cinq chars magnifiques et tout le cortège se composera de soixante-quatre groupes.

La procession se dirigera vers le parc de M. Bériot, ou après l'allocution donnée par M. l'abbé Delattre, directeur du Train Bleu, le chant du « Credo » par toute la foule, la bénédiction du T.-S. Sacrement clôturera cette splendide cérémonie.

La Grand'Messe sera chantée à dix heures.

Après-midi, vêpres à trois heures. Mise en marche du cortège à 3 heures 1/2, sous la présidence de Mgr Charost.

La quête sera faite tout le long du parcours pour les malades pauvres du prochain pèlerinage diocésain à Lourdes.

### LES TRAMWAYS

Deux tramways conduisent à Marcq, de Lille et de Tourcoing, le car J de la Compagnie de Lille et le car Mongy.

La Compagnie des Tramways Electrique de Lille et de la banlieue ajoutera trente voitures à son contingent ordinaire, pour la ligne du car J.

Les départs se feront toutes les 5 minutes, à partir de une heure de l'après-midi, de la gare de Lille à Tourcoing, gare des Francs; de la gare des Francs à Tourcoing à la gare de Lille.

Les arrêts, place de Marcq.

Les voitures seront assurées dans les mêmes proportions, à l'issue de la Procession, vers Tourcoing et vers Lille.

Les prix des places demeurent fixés au tarif ordinaire, c'est-à-dire :

De la gare des Francs à la Place de Marcq, prix, aller et retour, en 2e, 0,70; en 1re, 0,80.

De la gare de Lille à la Place de Marcq, prix, aller et retour, en 2e, 0,50; en 1re, 0,60.

La Compagnie des Tramways Mongy assurera un service toutes les 5 minutes, à partir de une heure de l'après-midi, de Lille à Tourcoing et de Tourcoing à Lille; le service durera jusqu'au soir afin d'assurer le retour chez eux des pèlerins venus de Marcq.

L'arrêt se fait au Quêne. Il y a dix minutes de marche jusqu'à la place de Marcq.

**UN VOL AUDACIEUX.** — Durant la nuit de vendredi à samedi, des cambrioleurs se sont introduits dans le château de M. Duvillier-Wattine, situé face au nouveau boulevard, à la limite de Marcq, près de Mouvaux.

Avec une prudence et une habileté consommées, ils ont pénétré dans toutes les pièces du rez-de-chaussée et dans la cave, perçant les portes à l'aide de vilbrequins pour les crocheter de l'intérieur.

Ils ont déposé dans la cour un bureau où ils n'ont trouvé que des papiers d'écolier. Mais ils firent main-basse sur une somme de 25 francs et une bicyclette.

Ce n'est que le matin que l'on s'aperçut du vol. L'un des deux cambrioleurs était nu-pied, l'autre chaussé de sandales. La police a ouvert une enquête.

### BONDUES

*LE COURAGE RÉCOMPENSÉ*

## Une Bonduoise lauréate de la Fondation Carnegie

Parmi les personnes qui viennent d'être choisies par le Comité de la fondation Carnegie, pour bénéficier des récompenses distribuées par cette œuvre éminemment humanitaire, nous relevons le nom de Mme Vve Desrumeaux, de Bondues, qui obtient une médaille de bronze et une somme de 1.000 francs, en récompense d'actes de courage qu'elle a accomplis.

D'abord, un mot sur la Fondation Carnegie :

*Mme Vve DESRUMAUX, DE BONDUES*

C'est en 1909, au mois de juin, que le milliardaire américain, M. Carnegie, par une de ces généreuses fondations dont il avait déjà donné de multiples et utiles exemples, dota la France d'un million de dollars — environ cinq millions de francs. — Et il chargea une Commission d'hommes éminents de tous les milieux, de toutes les professions et de toutes les confessions, d'en répartir les revenus en plusieurs prix en espèces, entre ceux qui auraient accompli les plus beaux gestes d'héroïsme, de courage et de dévouement.

Mme Vve Desrumeaux méritait bien d'être choisie, car certes, les actes qui lui ont mérité la récompense que nous aimons à signaler sont vraiment des actes de courage.

Mme Desrumeaux, née Julie-Clémence Vandenbroucke, est originaire de Marcq-en-Barœul où elle naquit le 13 mars 1880. Elle épousa voici environ quatorze ans, un jeune homme de Bondues, M. Auguste Desrumeaux, bûcheron. Cette union fut plutôt malheureuse, car le mari, dès les premiers mois du mariage devint malade et le fut pendant de longues années. Depuis un peu plus d'un an, Mme Desrumeaux est veuve avec trois jeunes enfants. L'une, une fillette de douze ans, est atteinte depuis l'âge de cinq ans, d'une affection nerveuse. C'est dire que le bonheur n'a jamais souri à la jeune femme.

Malgré les préoccupations dont elle était accablée, Mme Desrumeaux trouvait cependant l'occasion d'être utile à son prochain et même de prodiguer le dévouement qui semble être pour elle un véritable besoin. Comme garde-malade et garde-couches, nul ne fit jamais appel en vain à son aide. Que de fois, sans même l'espoir de la moindre rétribution, n'a-t-elle pas accordé ses soins diligents et dévoués aux déshérités? C'était l'infortune soulageant l'infortune!

Ce fut en remplissant ses fonctions de garde-malade chez M. Achille Jacquemont, ferme de la Rive, que la brave femme accomplit, en 1906, son plus bel acte d'héroïsme. La fillette du fermier, âgée de dix-huit mois, était tombée dans un étang profond et boueux. Attirée par les cris d'une autre enfant, Mme Desrumeaux sort de la ferme et aperçoit le bébé sur le point de disparaître. Sans même songer aux conséquences que pouvait entraîner sa témérité, la brave femme se jette à l'eau et réussit à saisir la fillette, la soutient dans ses bras. Puis elle appelle au secours; mais elle s'enfonce dans la vase et ne peut gagner la berge. Heureusement ses appels sont entendus: un domestique de la ferme arrive et l'aide à sortir de l'eau. L'enfant était sauvée.

A la suite de cet exploit courageux, Mme Desrumeaux fut gravement malade. Admise à l'hôpital de Tourcoing, elle ne fut remise sur pied qu'après un traitement de plusieurs mois.

Déjà, l'année précédente, Mme Desrumeaux avait été l'auteur d'un autre acte de sang-froid. A la ducasse de Bondues, une petite fille avait pris place sur un manège de bicyclettes. Soudain l'enfant perdait l'équilibre et demeurait suspendue, cependant que le manège tournait à une vitesse vertigineuse. Mme Desrumeaux se précipita vers la fillette et parvint à l'arracher à une mort certaine. En effet, il s'en était fallu de peu que l'enfant ne tombât sur les rails et ne fut broyée.

Pour ces faits, Mme Desrumeaux reçut une médaille de bronze de M. le Ministre de l'Intérieur.

Enfin, le 3 avril 1910, Mme Desrumeaux arrêtait dans des conditions exceptionnellement périlleuses, deux chevaux emportés. Cette fois encore elle fut victime de son dévouement. Prise entre deux chariots, elle fut blessée et l'héroïque jeune femme dut garder le lit pendant quatre semaines, à côté de son mari que la mort guettait déjà. Elle obtint à la suite de cet exploit, une médaille d'argent de deuxième classe.

Depuis 1911 Mme Desrumeaux fait partie de la Société des Sauveteurs du Nord. Sa place n'était-elle pas marquée parmi cette phalange de braves? Ajoutons que Mme Desrumeaux a obtenu en 1911, à l'exposition de Roubaix, le grand-prix de la ville de Lille, consistant en une médaille d'argent grand module.

N'est-ce pas que la Commission de la Fondation Carnegie ne pouvait faire meilleur choix parmi les héros qui lui étaient signalés. En même temps qu'en cette circonstance, elle récompense le courage et l'héroïsme, elle aide une brave femme du peuple à sortir de l'infortune dans laquelle se trouvaient plongés elle et ses enfants.

Inutile de dire que dans la commune, chacun se réjouit de la bonne fortune qui vient d'échoir à Mme Desrumeaux. — G. S.-D.

### NEUVILLE-EN-FERRAIN

L'HEURE DE LA RETRAITE. — L'Administration municipale a autorisé les cabaretiers à tenir leur établissement ouvert jusqu'à deux heures du matin, dans la nuit de dimanche à lundi à l'occasion de la sortie de la Musique municipale.


**Ostende**

**LE ROYAL PALACE HOTEL est ouvert** 570494


# LILLE

**L'UNION DES SYNDICATS DU NORD.** — Dans les locaux de la coopérative l'Union de Lille, vient de se tenir le Congrès constitutif de l'Union départementale des syndicats ouvriers du Nord.

Le bureau de l'Union a été composé de la façon suivante: Secrétaire général, M. Charles Saint-Venant, de Lille; trésorier, M. Decock, de Roubaix; secrétaire adjoint, M. Désiré Bondues, de Lille; trésorier adjoint, M. Constant Flament, de Tourcoing.

Comme membres de la commission de contrôle pour le bilan à présenter au Congrès, furent désignés un membre par arrondissement: M. Demol, pour Dunkerque; M. Lefebvre, d'Armentières, pour Hazebrouck; M. Martin, pour Lille; Lengiet, pour Douai; Tesson, pour Valenciennes; Delcroix, pour Cambrai; Deligny, de Fourmies, pour Avesnes.

**ÉCOLE SUPÉRIEURE PRATIQUE DE COMMERCE & D'INDUSTRIE DE LILLE.** — La première session des examens d'entrée aura lieu les vendredi 18 et samedi 19 juillet, au siège de l'Ecole, à 9 heures du matin. Les candidats qui n'auraient pas l'un des diplômes dispensant de l'examen d'entrée: Baccalauréat (complet ou 1re partie), Certificat d'études secondaires du 1er cycle, Brevet élémentaire, Certificat d'études primaires supérieures, Certificat d'études pratiques commerciales, Certificat du premier cycle d'études Commerciales des Ecoles Supérieures de Commerce, peuvent s'inscrire dès maintenant au siège de l'Ecole, rue Nicolas-Leblanc, 36, Lille. Le Directeur se tient à la disposition des Familles pour tous renseignements concernant l'inscription à l'Ecole, les enseignements qui y sont donnés, les situations que les élèves trouvent, en sortant, après leurs deux années de scolarité, ainsi que sur l'attribution des bourses scolaires instituées par l'Etat, le Département, la Ville de Lille, les Chambres de Commerce et les Particuliers.

A toute personne qui en fera la demande, l'Administration enverra gratuitement les brochures concernant l'Ecole. 57050d

**L'AUDACIEUSE TENTATIVE D'ESCROQUERIE D'UN ARCHITECTE. — A l'instruction.** — L'architecte de la Rochelle, Septime Rousselot, 35 ans, arrêté dans les circonstances que nous avons relatées, a subi, samedi matin, son premier interrogatoire, en présence d'un avocat; il fit alors le récit de toute sa vie à M. Delalé, juge d'instruction.

L'inculpé fit ses études complètes à La Rochelle. En 1900, il obtint un quatrième prix au concours international ouvert à la Préfecture de Lyon. En 1906, il remporta, à Milan, ex-æquo avec M. Cosson, architecte de Lyon, de qui il était élève, un premier prix et 2.000 francs d'objets d'art, dons du Roi d'Italie. Il avait fait son service militaire à La Rochelle, au 14e bataillon d'artillerie à pied; il fut ensuite réformé pour maladie de cœur. A La Rochelle, l'architecte eut des rivaux et des envieux. Un ami d'un conseiller municipal, avec qui il eut des difficultés, parvint à le faire condamner à 1.000 francs d'amende pour infraction à la police du chemin de fer.

Rousselot se décida alors à quitter la France. Le 16 juillet 1912, il partit pour l'Italie, où il obtint la direction de travaux importants à exécuter pour le compte de la ville de La Spezzia (construction d'un hôpital, d'un orphelinat, de plusieurs écoles, d'un abattoir, etc.). Il s'agissait d'une affaire de 8 millions. Rousselot devait toucher 5 0/0 d'honoraires. Voulant faire participer son maître, M. Cosson, aux futurs bénéfices de la société, il lui écrivit pour lui demander de collaborer à ses travaux. M. Cosson trouva l'affaire avantageuse. Il versa d'abord une somme de 60.000 francs, puis une autre de 27.000, à une banque italienne. Mais une décision de la municipalité de La Spezzia vint bouleverser tous les plans de M. Cosson. En effet, au lieu de payer intégralement le prix des travaux, la municipalité décida de se libérer en deux annuités. M. Cosson, qui, pour verser 87.000 francs à la caisse de sa société, avait dû contracter des hypothèques remboursables dans trois mois, allait être menacé de poursuites. C'est pour trouver les fonds nécessaires pour faire face à cette échéance que Rousselot imagina l'escroquerie compliquée que nous avons racontée. Il affirme que c'est l'unique tentative de ce genre qu'il ait jamais faite.


**SUCRE ABEILLE** le plus sucré


## Convois Funèbres

Monsieur **Auguste-Edouard VESNAT**, décédé à Roubaix, le 26 juin 1913, dans sa 54 année, administré des Sacrements. Messe de Convoi le **Dimanche 29 courant, à 9 heures;** Convoi et Service Solennels, le **lundi 30 dudit mois, à 9 heures et demie,** église du **Sacré-Cœur.** — Assemblée rue Pellart, 134, à 9 heures 1/4. 57002d

Madame **Léonie-Désirée CATTEAU**, Membre de la Confrérie des Mères Chrétiennes, Veuve de Monsieur **Auguste-Martin PLATEAUX**, décédée à Roubaix, le 26 juin 1913, dans sa 68me année, administrée des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **lundi 30 courant, à 9 heures,** église **Saint-Antoine de Padoue.** Vigiles le **dimanche 29, à 4 heures.** — Assemblée rue du Fresnoy, 88, à 8 heures 1/4. — Obit du Mois, le **Lundi 7 juillet, à 8 h. 1/2,** en **la même église.** 57003d

Monsieur **Clovis HANTSON**, veuf de Dame Marie-**Liévine BERNARD**, décédé à Leers, le 26 juin 1913, dans sa 56me année, administré des Sacrements. Convoi et Service, le **lundi 30 courant, à 10 heures,** en l'église de **Leers.** — Assemblée chez M. Emile Blin, son beau fils, route de Leers (Triez de Carihem), à 9 heures et demie. 57001

Monsieur **Géry DECAUX**, ancien entrepreneur, décédé à Roubaix, le 28 juin 1913, dans sa 72me année, administré des Sacrements. Convoi et Salut Solennels, le **Lundi 30 courant, à 4 heures,** église du **Très Saint-Rédempteur.** Assemblée rue Franklin, 173, à 3 heures et demie. 57151d

Monsieur **Edmond-Auguste POTTIER**, décédé à Tourcoing (Blanc-Seau), le 27 juin 1913, dans sa 38me année, administré des Sacrements. Convoi et Service Solennels, le **Lundi 30 courant, à 9 heures,** église **Saint-Eloi.** Assemblée, 351, rue du Blanc-Seau, à 8 heures 3/4. 57059d

**Les personnes qui par oubli n'auraient pas reçu de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.**

## Remerciements

Les familles **GOEMAN** et **LECOMTE-GOEMAN** dans l'impossibilité où elles se trouvent de remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie à l'occasion de la mort du regretté Maître **Jules GOEMAN**, ancien curé de Fretin, les prient d'agréer ici leur reconnaissance profondément émue 57004d


**AU TALON LOUIS XV**, rue de la Station, 43, Mouscron. Liquidation de chaussures en tous genres. 57061

**OUI, MAIS...**

**TOUT EN DONNANT 8 fr. 40 DE RISTOURNE, « LA CONFIANCE » FOURNIT LA MEILLEURE BIÈRE DE ROUBAIX,** ainsi que chacun peut s'en convaincre en allant la déguster rue de Ma Campagne, au débit de cette coopérative. 57062d

**QUO VADIS?** du 5 au 10 Juillet en matinée et soirée **A LA SALLE SAINTE-CÉCILE** 57104


## CONCERTS & SPECTACLES

### SALLE DES FÊTES SAINTE-CÉCILE

Dimanche 29 juin 1913: Séance de 3 heures à minuit. Spectacle monstre absolument sans précédent. Quatre gros succès!!! *Le Bossu ou le Petit Parisien* grand drame en 3 parties, plus un prologue. *Cœur de Femme* (3 parties); *L'Araignée*, drame Eclair color., etc., etc. 57111d

**« FAMILY CINÉMA »** 26 bis, Grande-Rue ROUBAIX

Séance continue de 4 à 11 heures. Programme sensationnel: « Une mission diplomatique », drame; « Le Théâtre de la Mort », drame en 3 parties; « L'Effort suprême », drame en 2 parties, vues de voyages, comiques, etc. 57066d

**CASINO-PALACE** 50bis Grande-Rue ROUBAIX

Aujourd'hui à 3 h. 1/2 et à 8 h. 1/2: Deux brillantes représentations avec le concours de Mme Digna D'Homond, cantatrice de la Gaieté Lyrique et des Grands Concerts Parisiens; M. Dorbec, chanteur de genre au Kursaal; M. Zenem, virtuose sur deux pistons; The Roiss, les merveilleux manipulateurs de fusils et haches, de l'Alhambra. Travail de haute précision et de toute première force! M Maintzer, le désopilant comique fantaisiste de l'Olympia, Léopoldi and Prudence, athlètes-équilibristes. Au Ciné: Zara, comédie sentimentale de M. P. Berton. Film entièrement en couleurs. Prix des places: 1 fr.; 0.75 et 0.50. Dimanche à midi, Apéritif-Concert. Répétition générale. 57081d

**CONCERT DU PARC**

Matinée à 5 heures. Soirée à 8 h. 1/2. Débuts de *Léonce Andrée*, chanteuse fantaisiste. *Monnier*, troupier; *Surgères*, l'excellent chanteur à voix; *Nossam* et ses chiens Panouille et Narcisse. 57084


**Un véritable Progrès**

En médecine, les progrès sont incessants, aussi doit-on, parmi les découvertes récentes, signaler la Poudre Louis Legras, qui calme, en moins d'une minute, les plus violents accès d'asthme, catharrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Cette Poudre merveilleuse a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Boîte 2 francs toutes pharmacies. 12113a

**Comptoir National d'Escompte de Paris**

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 200 millions de francs, Entièrement versés

Les Agences à : ROUBAIX, 57-59, rue de la Gare; TOURCOING, 19, rue Carnot,

paient, dès à présent, les **COUPONS** à l'échéance du **1er juillet 1913. ORDRES DE BOURSE** (comptant ou terme). Versements, Echanges, Transferts, Renouvellement de Feuilles de Coupons, etc. Souscription **LOCATION DE COFFRES-FORTS, GARDE DE TITRES, DEPOT DE COLIS.** 55833


## Chronique de l'Enseignement

### ROUBAIX

— **Institut Technique Roubaisien. — Cours du soir.** — La distribution des mentions, diplômes et médailles, aux élèves des cours du soir de l'Institut Technique Roubaisien, aura lieu aujourd'hui dimanche, à 4 heures du soir, 37, rue du Collège.

— *Université Catholique de Lille.* — FACULTÉ DE DROIT. — Examens passés du 22 au 23 juin. — 1re année de licence. — Ont été reçus aux deux parties: MM. Choteau, mention très bien; Dambricourt, mention assez bien; Mabille de Poncheville, Neuville.

Ont été reçus à la 2e partie: MM. De Goër de Hervé, Saudo Tréca.

2e année. — Reçus aux deux parties: MM. Arnou, mention bien; Becquart, assez bien; Chanson, Leplus.

Reçu à la 1re partie: M. Charles Deheule.

Reçus à la 2e partie: MM. Rousseau, Stahl, Vansteenberghe.

3e année. — Ont été reçus licenciés: MM. Debosque, Jacqmarcq, Verkindère.

Reçus à la 1re partie: MM. Bonnaire, Delmasure, De Fontanges, Pillain.

Reçu à la 2e partie: M. Mallez.


**CHAMPAGNE MERCIER**


# NORD

GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A DENAIN. — Samedi, vers 10 heures et demie du matin, M. G... de la commune d'Escaudin, passait, en auto, à Denain, rue de Villars, lorsqu'arrivé en face du quartier Jean-Bart, il tamponna, avec sa machine, le nommé Delforge, 66 ans, né à Marquette.

M. Delforge a été relevé dans un état très grave qui ne laisse guère d'estoir de le sauver. Il a été reconduit, chez son fils, rue de

**GRAVE ACCIDENT D'AUTOMOBILE A DENAIN.** — Samedi, vers 10 h. 1/2 du matin, l'auto de M. G..., d'Escaudain, a tamponné le nommé Delforge, 66 ans, né à Marquette, demeurant chez son fils, rue de Bouchain, à Denain, et l'a mortellement blessé.


**NÉVRALGIE MIGRAINE RAGE DES DENTS DOULEURS CÉRÉBRALES 15 Ans de Succès**

Une seule poudre **« ALGAO »** soulage instantanément, guérit de façon certaine les accès les plus insupportables. 2 fr. 50 la boîte

FRANCE. — **Roubaix:** Pharm. principale Gerreth, r. du Chemin de Fer, 15; Armentières : Bazélis, r. des Jardins; Tourcoing : Bruneau, r. de Lille; Verriest, pl. Phalempins; Lille : Pruvost, r. des Arts; Perrin, r. Sec Arembault; Hazebrouck : Cauwel; Wattrelos : Blanckaert; Roncq : Dumoulin; Lannoy : Dujardin; Paris : Bagros, 2 r. d'Auteuil. — BELGIQUE : Tes Phies, Bruxelles, Anvers, Gand, Menin : Bonte, A. Flipst; Comines : Messiaen; Mouscron : Fonder et Hendricks; Tournai : Delcourt, Deleuve, Mombel, Philippart; Furnes: Ruymon, Duclos; Poperinghe : phn Monteyne; Ypres : Libotte, phien préparateur 1480


## Bulletin Commercial

### BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

*Cours de clôture du 28 juin 1913*

**BLÉS**

| | C.préc | C.jour |
|---|---|---|
| Courant | 28 60 | 28 10 p |
| Prochain | 28 .. | 28 05 p |
| Juillet-Aoû | 27 85 | 27 80 |
| 4 derniers | 27 90 | 27 10 p |

Tend. ap. cote : Calme

**FARINES**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 38 20 | 38 05 p |
| Prochain | 37 75 | 37 80 |
| Juillet-Aoû | 37 60 | 37 60 p |
| 4 derniers | 3. .. | 35 75 p |

Tend. ap. cote : Calme

**HUILES DE COLZA**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 75 25 | 75 75 p |
| Prochain | 75 75 | 75 .. |
| Juillet-Aoû | 75 75 | 74 75 p |
| 4 derniers | 73 .. | 73 .. |
| 4 novembr | 73 75 | 73 .. |

Tend. ap. cote : Sout.

**HUILES DE LIN**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 60 25 p | 61 .. p |
| Prochain | 60 75 p | 61 25 |
| Juillet-Aoû | 61 .. p | 61 50 |
| 4 derniers | 61 50 p | 64 75 |
| 4 novembr | 61 50 | 61 75 |

Tend. ap. cote : Sout.

**SUCRES**

| | Clôtur précéd | Clôtur jour. |
|---|---|---|
| Courant | 30 12 A | 30 35 |
| Prochain | 30 37 A | 30 37 A |
| Juillet-Aoû | 30 37 A | 30 50 |
| 4 d'octobr | 31 75 V | 31 25 A |
| 4 premiers | 31 62 A | 31 87 V |
| Roux | 27 25 | 27 75 |
| Raffinés | 63 .. | 63 .. |

Tend. ap. cote : Sout.

**ALCOOLS**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 40 50 | 40 62 p |
| Prochain | 40 62 | 40 87 |
| Juillet-Aoû | 40 75 p | 41 .. p |
| 4 derniers | 41 87 | 42 .. p |
| 3 d'octobr | 41 75 p | 42 12 |
| 4 premier | 43 12 | 43 37 |

Tend. ap. cote : Sout.

**AVOINES**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 21 75 | 21 75 |
| Prochain | 21 65 | 21 70 |
| Juillet-Aoû | 21 45 | 21 45 p |
| 4 derniers | 20 30 | 20 25 |

Tend. ap. cote : Calme

**SEIGLES**

| | | |
|---|---|---|
| Courant | 19 40 | 19 40 |
| Prochain | 19 40 | 19 40 |
| Juillet-Aoû | 19 40 | 19 40 |
| 4 derniers | 18 75 | 18 75 |

Tend. ap. cote : Calme

Service spécial. Cours transmis par MM. G. Heyndrickx et J. Meurillon, 40, rue du Louvre, Paris, et 48, rue Nationale, Lille.


Pour vos **DENTS** adr.-v. chez Rouwelaers 5, r. du Collège, Rx. 1513


# BELGIQUE

## Le Procès du Duc d'Orléans devant le Tribunal civil de Bruxelles

Bruxelles, 28 juin. — Un incident s'est produit ce matin à l'ouverture de l'audience de la première chambre du Tribunal civil au sujet du procès intenté par la duchesse d'Orléans, à son mari, pour obtenir une pension alimentaire.

Mes Sam et Francis Wiener, qui se trouvaient à la barre pour la demanderesse, ont prié le Tribunal de vouloir bien fixer une date rapprochée, pour plaider le procès qui est déjà inscrit au rôle.

L'urgence, ont-ils dit, ne résulte pas tant de la demande que du fait que le secrétaire du duc d'Orléans a répandu un communiqué dans lequel le procès est discuté en des termes préjudiciables aux intérêts de la duchesse.

Me Leclercq a répliqué que des indiscrétions avaient été commises de part et d'autre. Des indiscrétions sont inévitables en cette matière, a répondu Me Wiener; mais je demande que le secrétariat du duc n'intervienne plus et ne discute plus le procès avant qu'il soit plaidé et ce, dans un but d'impartialité. Je fais tout mes vœux à ce sujet, a répondu Me Leclercq. Le président a donné acte aux avocats de leurs protestations et a déclaré que le procès serait plaidé au début du mois de novembre prochain.

## A l'Exposition de Gand

### LE JURY INTERNATIONAL

Parmi les personnes qui sont nommées membres du jury international de l'Exposition de Gand, nous notons dans le groupe des fils et de tissus, MM. Gaydet (de Roubaix), Herscher (de Cambrai), Albert Delsalle (de Lille), Edouard Motte (de Roubaix), Guérin (de Lille), André Huet (de Lille), Louis Nicolle (de Lomme), Joseph Wibaux (de Roubaix), Edmond Masurel (de Tourcoing), Joseph Pollet (de Roubaix); dans le groupe d'économie sociale, MM. Bachelet (de Vaulx-Vraucourt), Edouard Duquenne (de Roubaix), Georges Petit (de Lille); dans le groupe d'hygiène et bienfaisance, MM. le docteur Surmont (de Lille), Titren (de Lille), Lahousse (de Tourcoing); dans celui de la colonisation, M. James Schwob (de Lille).


**CONNAISSEZ-VOUS BOUILLON ?**

**SÉJOUR DE VACANCES**

Bouillon! pays de collines, pays de bois, pays aux jolis horizons, où, dans les eaux de la Semois, se mirent l'ancien château-fort et les antiques maisons qu'il abrite.

Bouillon, belle et gentille localité où voisinent le confort moderne et les restes instructifs d'un lointain passé. Les promenades y sont charmantes et variées, l'air pur et embaumé des senteurs des bois environnants vivifie les poumons et procure des forces nouvelles.

Les belles familles de nos grandes cités y trouveront pour leurs chers enfants, chez les sœurs françaises de la Maison St-Charles le séjour idéal et rêvé où, en toute sécurité elles peuvent les laisser s'ébattre dans le parc accidenté qui entoure la villa.

L'accueillante et confortable maison des Sœurs françaises, faite pour recevoir les familles en villégiature, loin d'avoir cet aspect austère qui éloigne, porte en ses lignes architecturales un sérieux cachet d'élégance qui attire et tient ce qu'il promet; en effet, les chambres nombreuses y sont vastes, bien aérées, éclairées à l'électricité, rien n'y manque, chapelle, salle de société, salle de bain, et le monde choisi qui, longtemps à l'avance y retient ses places, prouve que semblable installation était de toute première nécessité pour répondre aux idées des nombreuses familles chrétiennes en quête d'un séjour tout à la fois agréable et reposant.

L'accès y est d'un prix modéré et abordable et Mme la Supérieure se fera un plaisir de répondre de suite aux personnes qui lui demanderont les conditions pour familles.

Bouillon : Maison St-Charles (Belgique) Lunbel. 55865


### ESTAIMPUIS

## Les funérailles de l'ancienne Supérieure de la Ste-Union, à Roubaix

Les funérailles de Mère Marie-Hedwige, ancienne Supérieure de la Maison de la Sainte-Union de Roubaix, ont eu lieu, samedi, à l'église d'Estaimpuis.

Une foule très nombreuse, composée d'anciennes élèves et de leurs parents, venus de Roubaix, attestait le souvenir durable que la Mère Marie-Hedwige a laissé dans la population roubaisienne.

C'était aussi, de la part de ces personnes, le meilleur témoignage de reconnaissance qu'elles pouvaient rendre à la regrettée Supérieure, pour son long et fécond enseignement à Roubaix.

A neuf heures et demie, le clergé est venu au Pensionnat de la Sainte-Union, pour procéder à la levée du corps.

Derrière les enfants de chœur, suivent deux classes du Pensionnat St-Jean-Baptiste de la Salle, et tous les enfants de la Sainte Union. Derrière la dépouille mortelle, nous avons remarqué, conduisant le deuil, M. l'abbé Bontemps, aumônier de la Sainte-Union de Tournai; M. l'abbé Huart, curé de Notre-Dame du Bon-Conseil, à Wattrelos; le Père Mansuit, franciscain; M. l'abbé Maus, aumônier au Pensionnat St-Jean-Baptiste de la Salle; M. le chanoine Vassaert et M. l'abbé Delepoulle, tous deux aumôniers du Pensionnat de la Sainte-Union, à Estaimpuis; M. l'abbé Delille, curé du Sacré-Cœur, à Roubaix, M. l'abbé Delferrière, curé d'Evregnies; M. l'abbé Agache, professeur au Collège de Roubaix; M. Lefebvre, bourgmestre d'Estaimpuis.

De nombreuses religieuses de la Sainte-Union, venues de différentes Maisons établies en Belgique, assistaient à la cérémonie.

Deux messes sont célébrées: la première par M. l'abbé Delepoulle, aumônier de la Ste-Union; la seconde par M. le Curé d'Estaimpuis.

Après la cérémonie le convoi s'est dirigé vers le cimetière où le corps de Mère Marie-Hedwige a été déposé dans le terrain réservé aux religieuses de la Sainte-Union.

### PECQ

**LES ENFANTS** de feu **GUSTAVE VAN BALLERGHE** ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'ils continueront comme par le passé à tenir le Restaurant du **« POMPIER »**, à Pecq (Place). 56497

## MARCHÉS DIVERS

**WAEREGHEM**, 28 juin. — Beurre, le demi-kilo, 1.40 à 1.45; œufs, les 26, 2.30 à 2.45; lin, les 100 kilos, 110.00 à 210.00; étoupes, les 100 kilos, 38.00 à 54.00; pommes de terre, les 100 kilos, 8.00 à 9.00; jeunes porcs, la pièce, 35.00 à 55.00; lapins, 2.25 à 3.50; poulets, 2.50 à 4.25.

**YPRES**, 28 juin. — Froment, les 100 kilos, 20.50 à 21.00; seigle, 17.00 à 17.50; avoine, 20.50 à 21.25; féveroles, 23.00 à 25.00; pommes de terre, 7.00 à 8.00; beurre, le kilo, 2.80 à 3.10; œufs, le quarteron, 2.40 à 2.50.

**AVELGHEM**, 28 juin. — Beurre, 2.90 à 3.10 le kilo; œufs, 2.50 à 2.60 les 26; poules, 1.25 à 1.30 la pièce; poulets, 2.00 à 2.50 la pièce; lapins, 2.00 à 3.70 la pièce.

### CREUSOT

Les actionnaires de cette Société sont priés de s'adresser aux diverses Agences de la BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES qui leur communiqueront soit à leurs guichets, soit par correspondance des renseignements très intéressants sur cette valeur.


**Banque du Nord et des Flandres**

Agences : **LILLE, ROUBAIX, TOURCOING, ARRAS, CAMBRAI, DOUAI, AMIENS, PÉRONNE, VALENCIENNES.**

Les agences de **ROUBAIX**, 17, r. du Vieil-Abreuvoir, et de **TOURCOING**, 15, rue de Lille, payent dès à présent et sans aucun frais, tous les coupons français et étrangers à l'échéance du 1er juillet.